

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente septembre à 09 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 22 septembre 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 29

Nombre de votants : 36

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Patrice BRIERE, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Florence GALERANT, Emmanuel LAUSSINOTTE, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Chhun-Na LENGART, Fabienne LOUIS, David MULLER, Patricia NOGUET, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, Didier QUENOUILLE, Ihsane ROUX, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

ABSENTS :

Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS, François HORENT, Caroline RACLOT-MARAIS, David REVERT

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à David MULLER, Claude BENOIST, pouvoir à Yves LEMONNIER, Véronique BOURNE, pouvoir à Jean-Guillaume d'ORNANO, Guillaume CAPARD, pouvoir à Philippe AUGIER, Miriam GUERARD, pouvoir à Florence GALERANT, Patrice ROBERT, pouvoir à Fabienne LOUIS, Michel THOMASSON, pouvoir à Didier QUENOUILLE

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°D112_300923

**DEVELOPPEMENT NUMERIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION
MAINTENANCE ET DÉPLOIEMENT DE MATÉRIELS SMART CITY
Lancement d'un accord cadre - Autorisation**

Depuis 2015 et le lancement du projet de vidéo-protection, la Direction du Développement Numérique et des Systèmes d'Information (DNSI) a déployé un très grand nombre d'équipements informatiques et de télécommunications sur l'ensemble des communes.

Ces déploiements ont été réalisés dans le cadre du déploiement du Wifi public, de la vidéo protection et de ses nombreuses extensions

communales, du programme boucle optique dont le 200^{ème} site sera livré cette année sur la commune de Saint-Gatien-des-Bois.

Afin de conserver un niveau de disponibilité élevé, des opérations de maintenance de tout ordre sont réalisées tous les ans.

Le volume d'interventions tendant à augmenter, au regard des moyens matériels et humains à mettre en œuvre, il est proposé au conseil de conclure un accord-cadre, dans le but de couvrir les besoins en maintenance et des compléments de parc.

La commission Prospective Nouveaux Projets - Communication réunie le 14 septembre 2023 s'est prononcée favorablement pour le lancement d'un nouvel accord-cadre selon la procédure d'appel d'offres.

Il est donc demandé au Conseil de bien vouloir :

- Autoriser le lancement d'un appel d'offres en vue de la passation d'un accord-cadre,
- Désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres, afin de prendre connaissance de l'analyse des offres et retenir celle économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

AUTORISE le lancement d'un appel d'offres en vue de la passation d'un accord-cadre,

DÉSIGNE les membres de la Commission d'Appel d'Offres, afin de prendre connaissance de l'analyse des offres et retenir celle économiquement la plus avantageuse.

Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME